



Déclaration liminaire au CHS du 23 mars 2021

C'est le propre de la censure violente d'accréditer les opinions qu'elle attaque
Voltaire

Maisons-Laffitte, le 23 mars 2021

La censure au SIAAP

Le recours par le SIAAP au **New public management** (« faire plus avec moins »), au management de la **délégation de responsabilité** (« le responsable fusible »), aux **corps intermédiaires** (dialogue social qui accompagne la politique patronale), a accru sa politique agressive à l'encontre du personnel. Dans de nombreux endroits nous constatons des **pratiques managériales inacceptables** que le SIAAP conforte. **FO-SIAAP dénonce depuis des années cette politique et ces pratiques.** Mais FO-SIAAP n'est pas majoritaire alors le SIAAP n'en tient pas compte. Au contraire, **il cherche à camoufler les conséquences de sa politique par le biais des commissions bidons du dialogue social** : comités RPS, pré-CT, pré-CHS, pré-registres SST, commissions ad hoc, etc. Mais rien à faire, malgré la complexité des mécanismes, **la classe ouvrière comprend l'entourloupe. Alors il faut faire taire FO.** La messagerie de FO est censurée pendant 3 mois au printemps de l'année dernière. Avec les CT et CHS en visioconférence, ce sont les mises en sourdines qui se multiplient contre les élus et représentants. Il y a quelques semaines, le Président du SIAAP a osé déclarer en CT que le Secrétaire Général de FO n'avait rien à faire autour de la table. FO n'est pas intimidé et garde le cap. Finalement, devant **les atteintes répétées à la liberté d'expression syndicale**, les voix de l'UNSA notamment, mais aussi plus récemment de la CGT et de la FA-FPT, se sont levées pour refuser cette censure. **Le SIAAP ne peut pas censurer FO quand les organisations syndicales sont unies pour défendre la liberté d'expression syndicale.**

Nous profitons de notre expression publique de ce jour pour déclarer notre soutien à Alexandre Langlois, Secrétaire Générale du syndicat de policiers VIGI, qui a été arbitrairement révoqué par le ministre Darnanin, alors qu'il exerçait la liberté d'expression syndicale en dénonçant les conséquences du New public management dans la police, et notamment les suicides, première cause de mortalité parmi ces fonctionnaires.

Le bilan sécurité 2020

L'incendie de la clarifloculation a été un révélateur incontournable pour ceux qui ne voulaient rien savoir de ce qui se passait sur le terrain. Pourtant de nombreux signes annonciateurs existaient. FO avait exercé sept signalements de DGI (danger grave et imminent) quelques jours avant l'incendie. L'année précédente, FO avait dénoncé le silence autour de l'incendie qui avait ravagé un bâtiment de production à l'UPBD. **À chaque fois, FO s'est heurté au silence et à l'inaction de ceux qui ont en charge la sécurité des agents : la Direction du SIAAP qui entrave les procédures de DGI (danger grave et imminent) et organise le silence ; l'ACFI dont nous n'avons aucun rapport depuis presque une décennie ; les secrétaires du CHS qui s'accommodent de ces entraves et de ces silences.**

Cette année, sur demande du secrétaire du CHS de SAV, il a été instauré une **commission « fusible » qui traite les registres SST** en lieu et place du CHS de SAV. FO est la seule organisation syndicale qui dénonce ce **hold-up** commis sur le droit du personnel et de ses représentants.

D'autres manquements aux devoirs ou aux obligations de sécurité marquent ce bilan. La **gestion cafouilleuse au début du printemps de la crise du COVID** et la censure de FO qui s'en est suivie. Le **fiasco du Campus** avec toutes les entraves faites au registres SST et à la procédure de DGI initiés par FO. La **réception du Prétraitement** de SAV malgré les dysfonctionnements : les responsables expriment leur « grand désarroi » tandis le SIAAP va allonger 600 000 € pour pallier aux dysfonctionnements. La **politique d'iso-effectif** du SIAAP qui ravage littéralement les services. Dans de nombreux endroits, le SIAAP oblige ou ruse les agents pour que ceux-ci se mettent en danger en dérogeant à ses propres prescriptions officielles de travail en binôme. Un management irrespectueux et humiliant, visant à la **soumission**, se met progressivement en place. « Si tu n'es pas content, tu n'as qu'à partir » sont les paroles indignes de chefs qui se multiplient. Cette pusillanimité pour demander les moyens entraîne le départ des éléments les plus sérieux. Les risques RPS ne sont absolument pas pris en compte mais confinés dans des cadres officieux où on bricole des solutions qui n'en sont pas. Le **CHSCT élargi de SAV** n'est même pas organisé plusieurs années de suite alors que le 17 juin 2019 une tragédie a été évitée de peu. Le **rapport Dupont Sustainable** qui lève le voile sur le faible niveau de sécurité et la surprise du SIAAP. **L'absence de médecine professionnelle** avec son impact négatif notamment sur les visites biannuelles des agents à risque. **L'inactivité de l'ACFI** selon les critères de la réglementation. La réunion des cadres à la Cité de l'eau (« **COVID party** ») malgré les prescriptions sanitaires renforcées au regard de la pandémie de COVID. Le non-respect des délais pour les procès-verbaux des CHS et CT. Etc. Etc.

Il y a trop de raisons qui rendent mauvais le bilan santé et sécurité au travail de l'année 2020. Dans ces conditions, on ne voit pas comment on évitera la survenue d'autres incidents ou même pire.